



Abidjan, le 26 JUIL 2017

N° M602 /MAE/CAB/DAJCH-LR/NCP

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance en date du 11 juillet 2017, par laquelle vous exhortez les Autorités ivoiriennes à ratifier l'Accord sur les Privilèges et Immunités de la Cour Pénale Internationale (APIC).

En retour je voudrais porter à votre connaissance que le processus de ratification dudit Accord a été engagé par le Gouvernement ivoirien et il est en cours de finalisation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et P.O
Le Directeur de Cabinet



Jean Roger BOUAFFO K.

**MADAME LA DIRECTRICE
DES PROGRAMMES COALITION
POUR LA COUR PENALE INTERNATIONALE
Bezuidenhoutseweg 99a
2594 AC The Hague
The Netherlands
Tel: +31.70.311.1080
Fax: +31.70364.0259**

LA HAYE